



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur



21112332

10 SEP. 2021

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0425 926 109**

Nom

(en entier) : **Transfilco**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Fosses-la-Ville (5070), Rue du Bon-Dieu-de-Pitié 1**

Objet de l'acte : **DEMISSION - NOMINATION**

D'un procès-verbal dressé en date du 1^{er} septembre 2021, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « Transfilco » », dont le siège social établi à Fosses-la-Ville (5070), Rue du Bon-Dieu-de-Pitié 1, a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit :

Première résolution

Madame Marianne BALLE présente à l'assemblée sa démission de ses fonctions d'administrateur et administrateur-délégué de la société à compter du 1^{er} septembre 2021. L'assemblée ratifie ladite démission avec effet à compter du 1^{er} septembre 2021 et décharge, pleine et entière, lui est présentement donnée pour ladite date et sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'assemblée constate que le nombre d'administrateurs est donc porté à DEUX à compter du 1^{er} septembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Monsieur Georges MATUSZEWSKI, domicilié et demeurant à Lasne (1380), Rue du Mont Lassy 57, a été désigné en qualité d'administrateur, à compter du 1^{er} octobre 2021 ; son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil vingt-cinq.

L'assemblée constate que le nombre d'administrateurs sera porté à TROIS à compter du 1^{er} octobre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs à la société privée à responsabilité limitée « GL Services Bureaux », numéro d'entreprise 0460.281.628, dont le siège social est établi à Rixensart (1330), Avenue Franklin Roosevelt 23, représentée par son administrateur, Monsieur Christophe LEHEUREUX, avec droit de substitution, aux fins de déposer et signer au nom de la société, les décisions prises concernant la présente assemblée générale dans les annexes du Moniteur belge.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Christophe LEHEUREUX

Pour « GL Services Bureaux » srl

Mandataire spécial

Déposé en même temps, le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} septembre 2021.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).